

Appel du Congrès de la FERC- CGT



L'année 2016 a été marquée par nos luttes d'ampleur, privé et public ensemble contre la loi « Travail ». La CGT avec FO, FSU, Solidaires, UNEF, FIDL et UNL revendiquent l'abrogation de cette loi. La CGT poursuit avec les salarié-es et les jeunes le combat contre sa mise en place dans les entreprises et conteste sa légalité devant l'Organisation Internationale du Travail. Après avoir attaqué le Code du Travail, les gouvernements veulent démanteler le statut général des fonctionnaires : transfert de fonctionnaires d'État à la territoriale voire licenciements ; remise en cause des garanties d'emploi et de carrière, arrêt des recrutements, et développement généralisé du travail précaire...

La signature du traité de libre échange entre l'Union européenne et le Canada (CETA) créerait un marché unique qui ne pourrait que dégrader une législation sociale déjà fortement attaquée. En prônant la libéralisation du service public, ce traité généraliserait le dumping social et accentuerait les dégradations des conditions de travail et d'emploi.

Derrière le statut général des fonctionnaires, les gouvernements remettent en cause les missions de service public : marchandisation, transfert des missions de l'État aux régions, privatisation, arrêt programmé des missions purement et simplement.

Tout cela se fait au détriment des usagers et des conditions de travail des personnels.

Dans les secteurs de l'Éducation, de la Formation, de la Recherche, de la Culture :

- l'objectif aujourd'hui est d'enlever la Formation Professionnelle initiale du ministère de l'Éducation Nationale, pour la transférer aux Régions. Ce serait un incroyable retour en arrière, remettant la formation professionnelle et des centaines de milliers de jeunes sous la coupe du patronat local. Cela se traduirait également par une attaque directe contre le statut des professeur-es de lycée professionnel. Pour les personnels de l'AFPA, c'est aujourd'hui la pérennité de leur mission de formation continue pour adultes qui est menacée.
- Dans l'Enseignement initial, c'est sans réel contrôle et au mépris de la laïcité que le MEN laisse se développer en toute autonomie l'Enseignement privé sous contrat très majoritairement catholique. Les personnels, agents publics et de droit privé, en sont les premières victimes.
- La Recherche et l'Enseignement Supérieur subissent une régionalisation (ComUE et fusions d'établissements) qui déstructure leurs missions nationales et leurs établissements. Par ailleurs, le financement de la recherche sur projets couplé à la diminution drastique des budgets récurrents asservit la recherche publique aux intérêts du capital.
- La Culture subit une marchandisation de ses missions. Le Ministère de plein exercice, que nous revendiquons, est amputé par les baisses de crédits et par les délégations de compétences ou dépecé par les préfets.

Leurs soi-disant « réformes » visent à nous faire retourner au début du XXème en détruisant les conquêtes sociales, notamment celles de 1936 et 1945. Aujourd'hui, il n'y aurait plus de moyens

pour la Recherche, l'Éducation, la Culture ? Alors que des milliards de financements publics (CICE, CIR...) sont donnés à bon compte au patronat, sans création d'emplois, sans investissements ni développement de la recherche. Dans le même temps, sont annoncés des centaines de milliers de suppressions d'emplois publics et privés, des augmentations de temps de travail sans rémunération (travailler plus pour gagner moins !), un nouveau recul de l'âge de départ en retraite, ...

Les salarié.es se battent contre ces politiques dans tous les secteurs : elles et ils luttent contre la réforme des rythmes scolaires et la réforme du collège, contre la sortie des lycées de l'éducation prioritaire, contre la mise en place d'une évaluation / management des personnels qui va de pair avec le pouvoir renforcé des chefs d'établissements, contre le contrôle de carrière des enseignantes- et chercheur-euses, contre les primes au « mérite » (RIFSEEP...), pour la fonctionnarisation des personnels ouvriers des CROUS sans perte de salaire ni d'acquis, pour défendre une culture et une éducation populaires au service du plus grand nombre, pour l'augmentation des salaires, les créations d'emplois, la résorption de la précarité...

En remettant en cause toutes nos conquêtes sociales, en mettant en place des politiques sécuritaires et anti-démocratiques (état d'urgence, criminalisation de l'action syndicale, usages répétés du 49-3), les gouvernements Hollande favorisent la montée des idées de l'extrême droite. L'affichage social du Front National ne doit pas tromper le monde du travail : il développe une politique pro-patronale qu'il applique déjà partout où il est élu. Ce parti porte des valeurs aux antipodes de celles défendues par la CGT et a comme objectif de casser le mouvement syndical.

Le projet de société des forces réactionnaires va à l'encontre des valeurs de démocratie, de lutte contre toutes formes de discrimination et du projet de transformation sociale et d'émancipation porté par la FERC-CGT.

La politique libérale des différents gouvernements Hollande sert de marchepied à Fillon. Dans son programme de surenchères anti-sociales, l'ancien premier ministre de Sarkozy propose d'aller encore plus loin, avec l'annonce de la suppression de 500.000 emplois publics, de la privatisation de la Sécurité Sociale, de la casse de l'Éducation nationale...

Dans une telle situation, les salarié-es ne peuvent compter que sur leurs propres forces et sur leurs mobilisations pour faire valoir leurs revendications.

Quelle que soit l'issue des élections à venir, nous nous acheminons vers des chocs majeurs. Il faudra défendre nos droits et préserver un service public au bénéfice de toute la population. Les délégué-es au 12ème congrès de la FERC-CGT considèrent qu'une riposte d'ensemble est nécessaire et urgente. Elles et ils appellent les personnels de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Culture à s'associer dès maintenant à toutes les actions qui s'inscrivent dans la continuité de la mobilisation pour l'abrogation de la Loi « Travail ». Une échéance immédiate est d'assurer le succès du vote CGT aux élections TPE (du 30 décembre 2016 au 12 janvier 2017), où les salarié-es pourront confirmer leur refus que l'accord individuel d'entreprise se substitue aux accords collectifs de branche.